

CONSEIL MUNICIPAL
du 05 février 2018

ABSENT : M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE** les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer le bail emphytéotique à compter du 1^{er} mai 2018 pour une durée de 70 ans au profit de la Société d'HLM PLURIAL NOVILIA pour la construction d'un immeuble collectif de 12 logements à l'emplacement de l'ancienne école des filles.
- ❖ **DÉCIDE D'ALLOUER** une subvention d'un montant de 300 € à l'association « 4L DE BULLES » pour la participation de Bertille GAIDOZ et de Théo RICHARD au 4L TROPHY 2019.
(Intervention de Bertille GAIDOZ)

Questions diverses :

- Proposition d'honoraires par P+S, Sarl d'Architecture, pour mission d'esquisse et d'avant-projet concernant la réhabilitation de l'ancienne poste.
- Présentation de changement de candélabres et bornes sur le parking de la salle des fêtes.
- Divers travaux de marquage dans les rues de Chigny, Ville en Selve, Astoin (places de stationnement à créer ou à effacer, passage piétons...).
- Discussion sur l'aménagement de l'accès au cimetière.
- Arrachage des arbustes du talus à l'entrée de la rue de Chigny cachant la visibilité des riverains.
- Présentation de l'état actuel du chauffage de la salle des fêtes et d'un projet de changement de chaudière et d'installation de climatisation. Ces projets représentant de lourds investissements demandent l'intervention d'expert pour une étude complète avant appels d'offres et travaux.
- Interrogation des parents pour les nouveaux horaires scolaires à la rentrée de septembre 2018, réponse courant avril par la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- Plantation des fleurs, RDV devant la mairie le vendredi 25 mai à 14h30.

Le Maire,
Nicolas RULLAND